



AGENCE LYON 6

SYNDIC-GESTION-LOCATIONS-COMMERCES-TRANSACTION-EXPERTISE

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION 2022 AU MAXIMUM

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 € à 20 000 €	3000 € TTC
De 20 001 € à 50 000 €	5000 € TTC
De 50 001 € à 100 000 €	6,5% TTC
De 100 001 € à 150 000 €	6% TTC
De 150 001 € à 200 000 €	5,5%€ TTC
De 200 001 € à 400 000 €	5% € TTC
De 400 0001 € à 600 000 €	4,5%TTC
De 600 001 € à 800 000 €	4% TTC
Au dela de 800 001 €	3% TTC
Stationnements	Forfait 2500 € TTC

Honoraires à charge du vendeur

Expertise Immobiliere 800 € TTC

Sauf pour "le mandat expert équilibrable", les honoraires ci-dessus seront partagés à moitié entre LE VENDEUR ET L'ACQUEREUR



BAREME HONORAIRES DE LOCATIONS

HONORAIRES	Pour le bailleur TVA EN VIGUEUR 20%	Pour le locataire TVA EN VIGUEUR 20%
Entremise et négociation	offert	offert
visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Zone tendue - 10 €/m2	Zone tendue - 10 €/m2 Zone très tendue - 12 €/m2
état des lieux	3 €/m2	3 €/m2

BAREME HONORAIRE DE GESTION

	Pour le bailleur TVA en vigueur 20%
Gestion Locative	5,5 HT sur tout encaissement (hors dépôt de garantie)
Assurance Loyers Impayés	2,5 % du loyer charges comprises

BAREME HONORAIRE DE COMMERCIALISATION POUR UN LOCAL COMMERCIAL

<p>24% HT du loyer annuel HT partagé entre le preneur et le bailleur</p> <p>visite, constitution du dossier, rédaction du bail = 6% du loyer annuel HT à la charge du preneur et du bailleur</p> <p>Frais d'état des lieux = 1 vacation horaire</p>	
Vacations horaires pour divers prestations	100 € TTC